

Communiqué de presse du 28/04/2020

Auvergne-Rhône-Alpes / Artisanat du bâtiment / Covid-19

Covid-19 - Les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes appellent les particuliers et les entreprises à ouvrir leur porte aux artisans du Bâtiment

La sécurité est une priorité pour la CAPEB et les entreprises artisanales du Bâtiment. Celles qui le pouvaient ont pris les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires à la reprise des travaux. La CAPEB demande donc aux particuliers, qui ne sont pas à risques et aux entreprises d'ouvrir leur porte aux artisans exerçant leur activité, afin qu'ils terminent les travaux initiés ou qu'ils en engagent d'autres... Il en va de la santé économique de l'artisanat du Bâtiment.

Suite à la publication du guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction-Covid-19 de l'OPPBTB, toutes les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes accompagnent les chefs d'entreprises pour les aider à prendre les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires à la reprise de leurs travaux, en les aidant à se procurer notamment masques et gel hydro-alcoolique. La santé de leurs collaborateurs et celle de leurs clients est en effet la première priorité des entreprises artisanales du Bâtiment.

La seconde priorité est de nature économique. En effet, sans une reprise progressive de leur activité, nombre d'entreprises artisanales du Bâtiment n'auront d'autres choix que de déposer le bilan. Or, les artisans du bâtiment sont des professionnels qui travaillent avec leurs salariés, leur conjoint, leurs clients, dans nos villages, juste à côté de chez nous. Ce sont des acteurs majeurs du tissu économique local.

Nous avons tous un rôle à jouer. La CAPEB en appelle donc à la responsabilité de chacun et demande aux particuliers, qui ne sont pas à risques, d'ouvrir leur porte et aux entreprises, de redémarrer leurs chantiers, en toute confiance !

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000** entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et **76 000** salariés, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5** milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication
Tél. 04 78 33 46 46 - s.bouton@capeb-auvergnerrhonealpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / Suivez nous également sur Facebook et Twitter
[@capebaura](https://www.instagram.com/capebaura)

